

## CONTRAT D'EXPOSANT ET CONTRAT COEXPOSANT

Inscription à ineltec ou pour le salon sicherheit 2019. Prière de remplir une demande d'inscription séparée par exposant ou coexposant. En cas de participation multiple ou de participation d'un coexposant, veuillez copier cette inscription.

**Une remise de 25% est accordée sur la surface du deuxième stand plus petit.** Ce formulaire peut également être rempli en ligne. Tous les prix s'entendent hors TVA 7.7%. [ineltec.ch/inscription](http://ineltec.ch/inscription) | [sicherheit-messe.ch/inscription](http://sicherheit-messe.ch/inscription)

### 1. ADRESSE DE L'EXPOSANT OU DU COEXPOSANT

Raison social	Interlocuteur/ -trice	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.
	Nom / Prénom		
Complément			
Adresse	Fonction		
Pays / code postale / lieu			
Téléphone	Langue de correspondance	<input type="checkbox"/> all.	<input type="checkbox"/> fr.
E-mail raison social	Téléphone		
Internet	E-mail		
L'adresse de facturation diffère de l'adresse de l'exposant			

### LES POINTS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS:

- La surface d'exposition minimale est de 9 m<sup>2</sup>.
- Une participation avec un package de participation complet est obligatoire pour les surfaces jusqu'à 20 m<sup>2</sup>.
- L'acquisition du package média de base ineltec24 est obligatoire pour tous les exposants.
- Les stands avec côtés ouverts doivent être conçus pour favoriser la transparence en direction de toutes les allées. Il est interdit de monter des éléments de stands fermés donnant sur les allées.
- Les stands à plusieurs niveaux ainsi que les stands de plus de 100 m<sup>2</sup> sont soumis à l'accord préalable.
- Les constructions de stands avec plafonds fermés de plus de 30 m<sup>2</sup> et les stands à plusieurs étages doivent être équipés d'un système de détection incendie.
- Les inscriptions ne devront pas déborder au-dessus des allées. Le bord supérieur des éléments d'inscription ne doit pas dépasser 5 m. Les inscriptions supérieures doivent être approuvées par la direction du salon.
- Le Règlement d'exposition, le Règlement général ainsi que les directives de construction et d'aménagement es stands sont obligatoires pour toutes les sociétés participantes. [ineltec.ch/inscription](http://ineltec.ch/inscription)  
[sicherheit-messe.ch/inscription](http://sicherheit-messe.ch/inscription)

## 2. PARTICIPATION SOUHAITÉE

J'inscris notre société pour le salon suivant:

	<input type="checkbox"/> ineltec	<input type="checkbox"/> sicherheit
Exposant principal :	<input type="checkbox"/> surface de plus de 20 m <sup>2</sup>	> passer au point 3
	<input type="checkbox"/> surface de 9 m <sup>2</sup> à 20 m <sup>2</sup> inclus	> passer au point 4
Coexposants:	<input type="checkbox"/>	> passer au point 6

## 3. STAND INDIVIDUEL OU STAND SYSTÈME À PARTIR DE 20 M<sup>2</sup>

Les stands à plusieurs étages ainsi que les stands de plus de 100 m<sup>2</sup> doivent être soumis à l'accord de MCH Foire Suisse (Bâle) SA.

▪ Stands 20 – 79 m <sup>2</sup>	CHF 260/m <sup>2</sup>	▪ Stands 150 – 249 m <sup>2</sup> *	CHF 250/m <sup>2</sup>
▪ Stands 80 – 149 m <sup>2</sup>	CHF 255/m <sup>2</sup>	▪ Stands > 250 m <sup>2</sup> *	CHF 245/m <sup>2</sup>

\* Pour les stands avec surfaces réservées à partir de 150 m<sup>2</sup>, aucun supplément pour côtés ne sera facturé.

### DIMENSION DE STAND SOUHAITÉE (SI POSSIBLE)

Largeur de la façade: env. <input type="text"/>	Profondeur: env. <input type="text"/>
Total nous commandons: <input type="text"/> m <sup>2</sup>	

\* Pour les stands avec surfaces réservées à partir de 150 m<sup>2</sup>, aucun supplément pour côtés ne sera facturé.

- Nous avons l'intention de construire un deuxième stand au salon parallèle.  
Une remise de 25 % est accordée sur la surface du deuxième stand plus petit.
- Nous avons déjà un constructeur de stands.

Société/lieu

### CONSTRUCTION DE STANDS SYSTÈMES

En plus de la surface, nous commandons un:	<input type="checkbox"/> Stand système Beta	CHF 199/m <sup>2</sup>
	<input type="checkbox"/> Stand système Eco Plus	CHF 178/m <sup>2</sup>
	<input type="checkbox"/> Stand système Wall	CHF 219/m <sup>2</sup>

Les offres de stands systèmes peuvent être complétées par d'autres possibilités d'aménagement. Vous trouverez des informations supplémentaires sur [ineltec.ch/stands](http://ineltec.ch/stands) | [sicherheit-messe.ch/stands](http://sicherheit-messe.ch/stands) > passer au point 5

## 4. PACKAGES DE PARTICIPATION COMPLETS JUSQU'À 20 QM<sup>2</sup>

Les exposants avec des surfaces jusqu'à 20 m<sup>2</sup> ne peuvent participer à ineltec qu'avec un package de participation complet.

<input type="checkbox"/> <b>PACKAGE BUDGET 1</b>	<input type="checkbox"/> <b>PACKAGE BUDGET 2</b>	<input type="checkbox"/> <b>PACKAGE BUDGET 3</b>
Avec stand système Eco Plus, 1 côté ouvert incl.	Avec stand système Beta, 1 côté ouvert incl.	Avec stand système Wall, 1 côté ouvert incl.
À partir de 9 m <sup>2</sup> : CHF 4 500 Chaque mètre carré supplémentaire à: CHF 438	À partir de 9 m <sup>2</sup> : CHF 4 700 Chaque mètre carré supplémentaire à: CHF 459	À partir de 9 m <sup>2</sup> : CHF 4 900 Chaque mètre carré supplémentaire à: CHF 479
Total nous commandons: <input type="text"/> m <sup>2</sup>	Total nous commandons: <input type="text"/> m <sup>2</sup>	Total nous commandons: <input type="text"/> m <sup>2</sup>

Vous trouverez des informations supplémentaires sur

[ineltec.ch/stands](http://ineltec.ch/stands) | [sicherheit-messe.ch/stands](http://sicherheit-messe.ch/stands)

> passer au point 5

## 5. SUPPLÉMENT SUR LE PRIX DE LA SURFACE

2 côtes ouverts + 20 %

3 côtes ouverts + 23 %

4 côtes ouverts + 26 %

> passe au point 7

Base prix de la surface pour côtés ouverts supplémentaires pour les packages de participation complets: CHF 260/m<sup>2</sup>

## 6. COEXPOSANT

Nous sommes coexposant

CHF 1 390\*

(voir Règlement d'exposition, Point 1.2) sur le stand de la société:

\* Y compris package de base obligatoire ineltec24 ou sicherheit-messe24

> passer au point 7

## 7. VOTRE PRODUITS ET SERVICES

**ineltec**

Conformément au point fort de notre offre, nous souhaitons être inscrit dans l'un des secteurs suivants.

Veuillez noter que vous ne pouvez choisir qu'un secteur:

Automation du bâtiment, électrotechnique et  
sécurité des bâtiments

Production décentralisée d'énergie, -distribution  
et -optimisation

Technologie de la lumière et de l'éclairage

Systèmes de communication et technique des  
réseaux

Mesure, commande, régulation, outillage

**sicherheit**

Conformément au point fort de notre offre, nous souhaitons être inscrit dans l'un des secteurs suivants.

Veuillez noter que vous ne pouvez choisir qu'un secte.

Technique de sécurité mécanique

Technique de sécurité électronique

Systèmes d'accès

Systèmes mécaniques/électroniques/biométriques

Équipements de contrôle et de surveillance/  
Systèmes

Incendie/effraction/agression/systèmes

Équipements de signalisation d'agression,  
effraction et vol

Équipements de détection incendie, alarme de  
fumée, eau et gaz

Choc / éclairage de secours

Techn. de protection incendie et pour catastrophes

Systèmes de sécurité numériques

>passer au point 8

## 8. RÉPERTOIRE DES EXPOSANTS EN LIGNE

Package média de base obligatoire CHF 765

Nous commandons en supplément:

Package complémentaire Argent + CHF 905

Package complémentaire Or + CHF 1 950

Package tout compris avec package

média de base obligatoire CHF 3 085

Vous trouverez des informations détaillées sur: [ineltec.ch/publicite](http://ineltec.ch/publicite) | [sicherheit-messe.ch/publicite](http://sicherheit-messe.ch/publicite)

>passer au point 9

## 9. CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

### Règlements applicables

Par la signature de cette inscription, l'exposant reconnaît le caractère obligatoire des conditions générales du contrat, du Règlement d'exposition, des Règlements généraux, des Prescriptions relatives à la construction et à l'aménagement des stands et de la déclaration sur la protection des données. MCH Foire Suisse (Bâle) SA se réserve le droit d'édicter et de faire appliquer, le cas échéant, d'autres directives et dispositions.

### Acompte provisionnel (dépôt)

Pour couvrir les frais de raccordements techniques et autres prestations de services (parking, taxes de communication, inscription dans les médias d'information, etc.), un montant de garantie sera prélevé en même temps que l'acompte provisionnel pour la location de la surface de stand (surface de stand jusqu'à 39 m<sup>2</sup> CHF 1 000.-, surface de stand de 40 m<sup>2</sup> à 79 m<sup>2</sup> CHF 1 500.-, surface de stand à partir de 80 m<sup>2</sup> CHF 2 500.-, coexposant CHF 500.-, stand système CHF 500.-, packages complets de participation CHF 500.-). Ce montant de garantie sera décompté des frais effectifs sur la facture finale de la Foire.

### Raccordements techniques et autres

#### prestations de services

Vous trouverez tous les formulaires de commande dans notre service de commande par Internet «m-manager», sous [www.m-manager.com](http://www.m-manager.com). Veuillez noter que les cloisons de séparation ne seront installées que sur commande spéciale. Après attribution de l'emplacement de stand, l'exposant recevra la confirmation de contrat ainsi que des informations détaillées concernant le «m-manager». Les équipements techniques et autres services ne seront fournis que sur la base des commandes passées dans le m-manager au moyen des formulaires correspondants.

#### Protection des données

MCH Foire Suisse (Bâle) SA garantit la protection des données conformément à la législation suisse en matière de protection des données, au règlement général de l'UE sur la protection des données et la déclaration sur la protection des données de MCH Group SA. Les données personnelles et d'entreprise sont traitées par MCH Foire Suisse (Bâle) SA ou par des tiers mandatés par elle à des fins d'exécution du contrat, de service clientèle et d'étude de marché. En outre, MCH Foire Suisse (Bâle) SA transmet ces données à

d'autres filiales de MCH Group SA, à ses représentations à l'étranger et à des prestataires de services externes à des fins de prise de contact et fourniture de prestations en relation avec la participation à la foire. Sauf opposition expresse formulée, l'exposant donne son consentement à cet effet.

#### Confirmation de contrat de la direction du salon

Après réception de cette inscription, la direction du salon enverra sous pli séparé une confirmation écrite de l'attribution définitive de l'emplacement. Cette confirmation entraînera la validité juridique du contrat d'exposant sans aucune restriction. La confirmation fait partie intégrante du contrat d'exposant.

#### Déclaration de l'exposant

Par sa signature, l'exposant reconnaît avoir reçu, pris connaissance et accepté les conditions générales du contrat, le Règlement d'exposition et la déclaration sur la protection des données ainsi que le Règlement d'exposition.

#### For juridique

Le droit suisse est applicable. Le for juridique est Bâle-Ville.

### EXPOSANTS

Lieu, date:

Raison sociale et signature obligatoire

### COEXPOSANT

Lieu, date:

Raison sociale et signature obligatoire